

Règlement Local de Publicité

Qu'est-ce qu'un RLP ?

Le RLP est un outil opérationnel pour la collectivité, les particuliers, les artisans et commerçants, et les professionnels de l'affichage.

Pourquoi un nouveau RLP ?

Adapter les dispositions nationales au contexte local;

Maîtriser le développement de la publicité extérieure

Cela concerne quels dispositifs ?



Quel contenu ?

- Un rapport de présentation qui comprend un diagnostic du territoire
- Un règlement qui précise les règles propres à chaque zone
- Des annexes comprenant des documents graphiques

Un document co-construit

- Une réunion de concertation ouverte à tout public intéressé
- Un registre mis à disposition du public tout le long de la procédure
- Une page Internet dédiée sur le site de la Commune



Scannez moi

Les étapes

- **Observer le territoire**

Etablir un état des lieux du territoire

- **Choisir un cap**

Définir les orientations générales et objectifs du RLP

- **Définir des règles**

A la fois, le zonage et le règlement vont permettre de déterminer les possibilités d'implantation des dispositifs publicitaires

- **Valider le projet**

Le RLP sera approuvé par le conseil municipal au terme d'une procédure menée en concertation avec le public

Le diagnostic du territoire

PRÉENSEIGNES

331

Soit 10% des dispositifs

PUBLICITÉS

1 002

Soit 31% des dispositifs

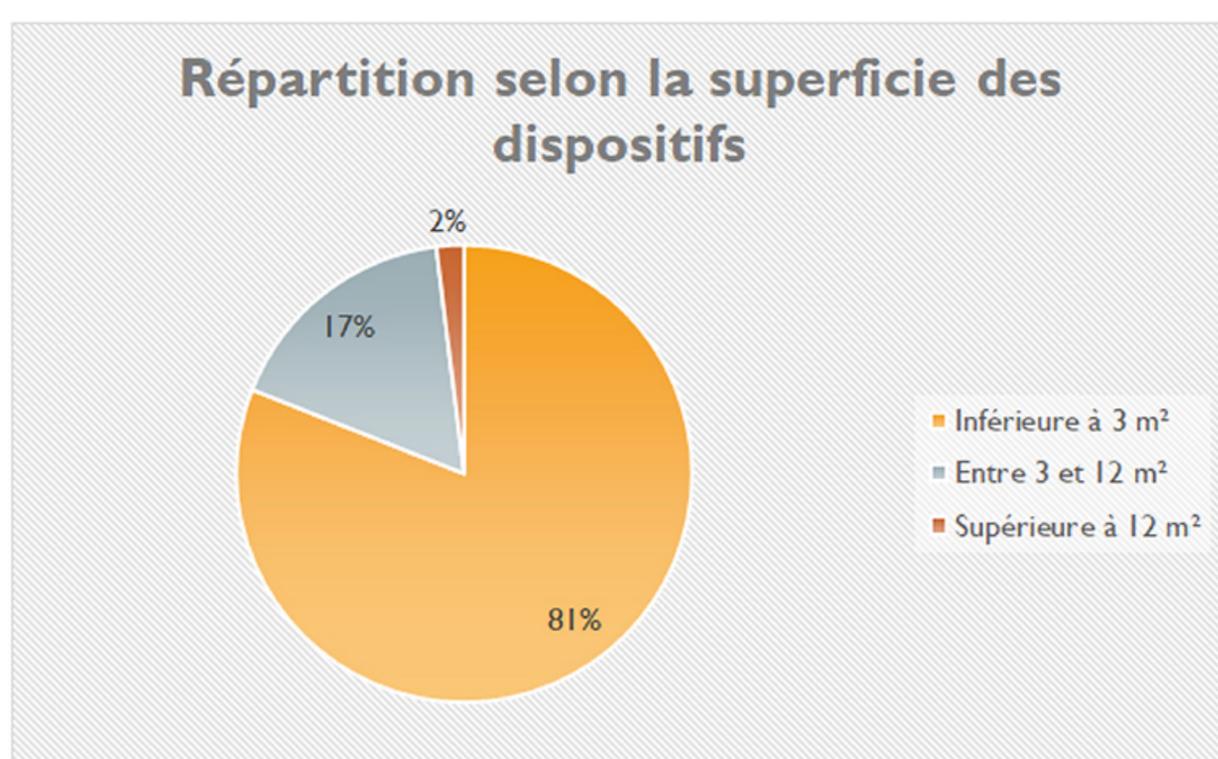
ENSEIGNES

1 896

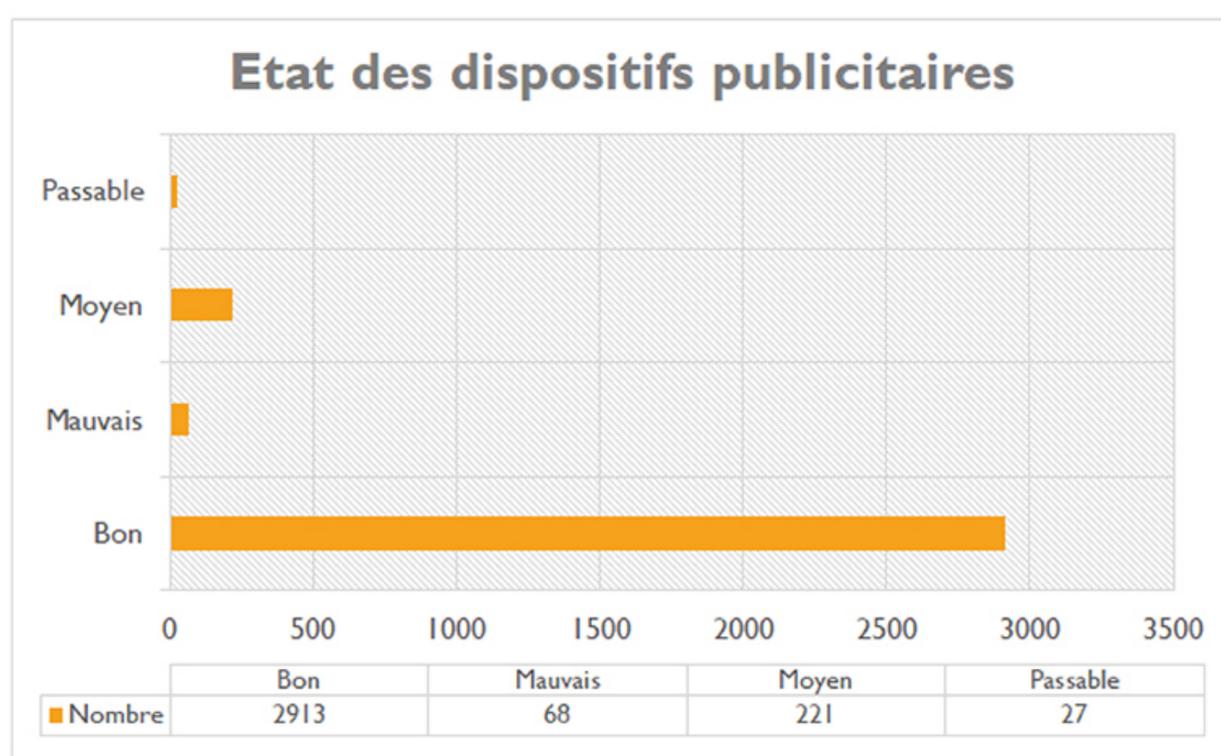
Soit 59% des dispositifs

Le diagnostic du territoire

Un territoire peu impacté par les dispositifs publicitaires de grande dimension



Des dispositifs majoritairement bien entretenus sur le territoire



Quelles Orientations ?

Le diagnostic a fait émerger 10 grandes orientations pour le futur RLP

1. Harmoniser l'aspect des dispositifs publicitaires

2. Réduire la densité des dispositifs publicitaires

3. Assurer la qualité visuelle et paysagère des entrées de ville

4. Valoriser les axes structurants de la ville

5. Anticiper l'arrivée des projets émergents

Quelles Orientations ?

Le diagnostic a fait émerger 10 grandes orientations pour le futur RLP

6. Prendre en compte le patrimoine naturel et architectural

7. Maîtriser l'implantation des nouveaux dispositifs

8. Participer à la dynamisation du centre-ville

9. Etablir un zonage respectueux de celui du PLU

10. Inclure la totalité du territoire communal dans le périmètre d'agglomération

Planning

La procédure de révision du RLP suit un calendrier opérationnel bien défini

- Les dates à retenir :

11/05/2022

Réunion de concertation

31/10/2022

Enquête publique

07/02/2023

Approbation du RLP

